

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

Date de la convocation Le 13 avril 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	23
EFFECTIF VOTANT :	20

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LIETARD Guillaume, LAURENCE Sandrine, VAN LAETHEM Francis, BOITELLE Philippe, OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, DENUÉ Natacha, CAUDRELIER Julie, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis

Etaient absents : VASSEUR Etienne ; DIDDEN Allison ; PRUVOST Ingrid

Ont donné pouvoir : FICHELE Marie-Claude à TRICOIT Antoine ; LACRAMPE Thibault à WIDHEN Thierry ; DE BOIS Amandine à PUJOL Lionel ;

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : FEDERICO Louis

OBJET : Désignation du représentant à la CLETC

Numéro de la délibération : CM260420-D04

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu la délibération de la Métropole Européenne de Lille portant création de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) est instituée au sein de la Métropole Européenne de Lille ;

Considérant que cette commission est chargée d'évaluer les charges financières résultant des transferts de compétences entre les communes et la Métropole ;

Considérant que chaque commune membre doit désigner au moins un représentant au sein de cette commission ;

Envoyé en préfecture le 25/04/2026

Reçu en préfecture le 25/04/2026

Publié le 28 AVR. 2026

S²LO

ID : 059-215901281-20260420-CM260420_D04-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉSIGNE :

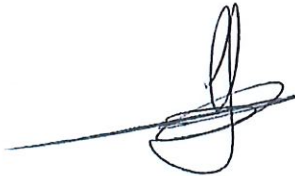
En qualité de représentant de la commune de Capinghem au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) :

M. Lionel PUJOL

Résultat du vote : Pour : 20 Contre : Abstention : Unanimité : Oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

Louis FEDERICO
Secrétaire de séance



Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



28 AVR. 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le